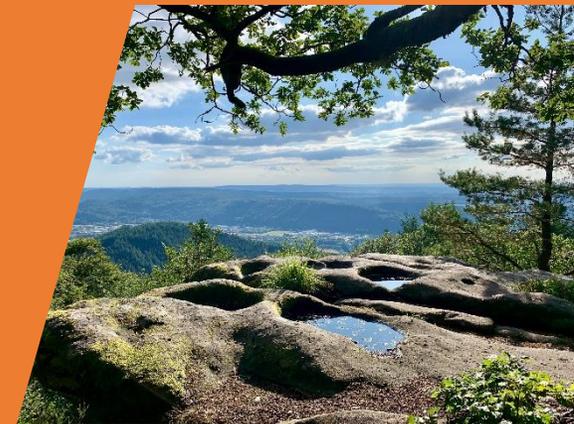


Note de présentation synthétique des informations financières – 2024



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

Rappel réglementaire

Conformément à l'article 107 de la loi Notre, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif (article L2313-1 du CGCT).



Informations statistiques, fiscales et financières – fiche individuelle DGF 2023

- Population totale INSEE au 01 01 2023 : 30 150
- Potentiel fiscal : 14 899 774,00
- Potentiel fiscal par habitant : 477,77
- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0,273
- Régime fiscal : Fiscalité professionnelle unique
- Epargne brute en 2023 : 1 573 607,92
- Epargne nette en 2023 : 1 184 984,88



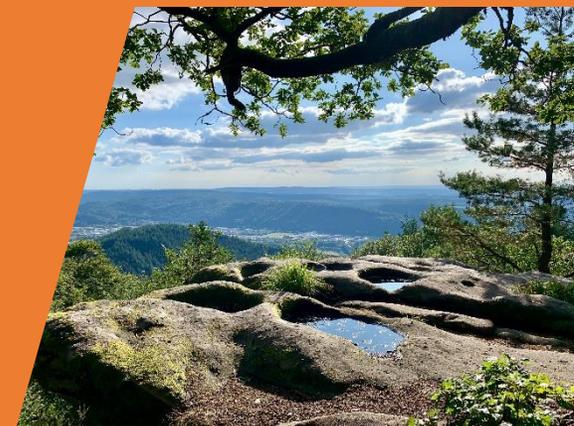
Ratios financiers

	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses de fonctionnement / population (attributions de compensation aux communes)	692,59	349
Produit des impositions / population	294,72	201
Recettes réelles de fonctionnement / population	746,21	420
Dépenses d'équipement / population	36,30	86
Encours de dette / population	72,94	208
DGF / population	67,24	49
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	9,77 %	49,60 %



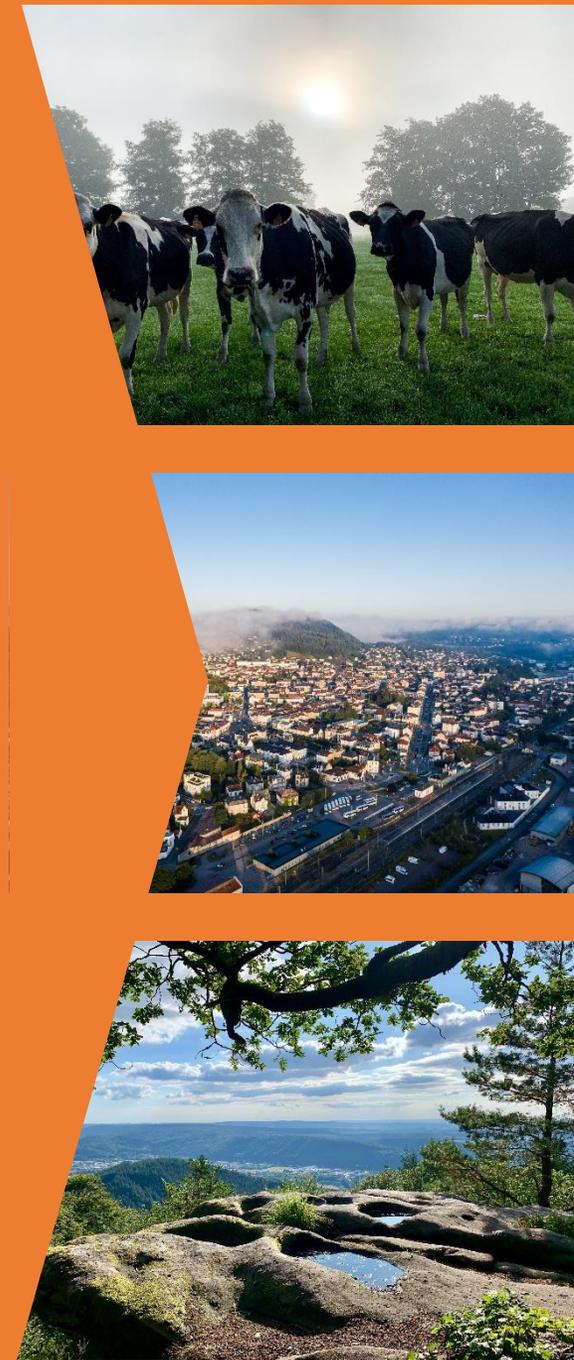
Fiscalité

- ▶ La communauté de Communes perçoit la fiscalité professionnelle (dont principalement la cotisation foncière des entreprises CFE, et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)
- ▶ La CVAE a été supprimée par la loi de finances et est compensée par l'Etat.
- ▶ Les taux votés par le Conseil Communautaire sont stables.
- ▶ En 2024, les taux votés sont : Taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 3,56 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10,95 %, Cotisation foncière des entreprises , 22,57 %, Taxe d'habitation additionnelle : 15,62%.



Le budget – généralités

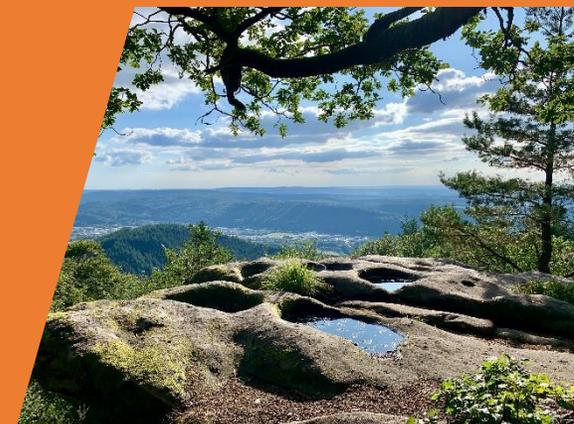
- ▶ Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues, et doit être voté avant le 15 avril. Par cet acte, la Présidente, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible.
- ▶ Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine.
- ▶ Le compte administratif est un document comptable qui présente les résultats de l'année.



Les budgets de notre collectivité

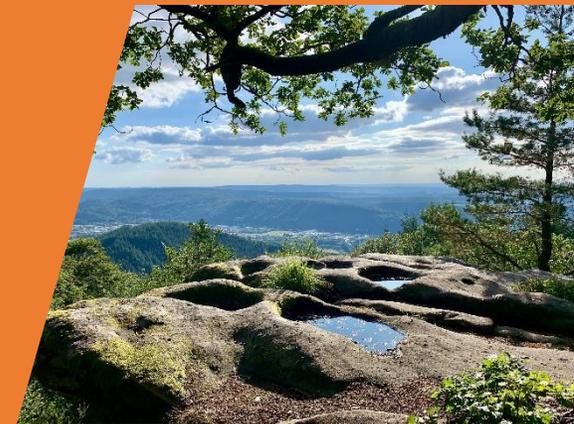
La Communauté de Communes établit trois budgets qui sont :

- ▶ Le budget général
- ▶ Le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette
- ▶ Le budget annexe du service droit des sols urbanisme



Données financières – les chiffres clés

- ▶ Encours de dette consolidé : 2 839 045,83 € (remboursement de la dette sur 1,78 an si affectation totale de l'épargne dégagée).
- ▶ 10 092 446 € reversés aux communes membres au titre des attributions de compensation.
- ▶ 1 604 695 € d'investissements réalisés pour les opérations d'équipement en 2023.



Compte administratif 2023 – budget général

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Résultats reportés	0,00	2 201 289,82	514 415,83	0,00	514 415,83	2 201 289,82
Opérations de l'exercice	21 683 581,54	22 743 090,92	2 833 300,48	2 879 045,89	24 516 882,02	25 622 136,81
Totaux	21 683 581,54	24 944 380,74	3 347 716,31	2 879 045,89	25 031 297,85	27 823 426,63
Résultats de clôture	0,00	3 260 799,20	468 670,42	0,00	0,00	2 792 128,78
Restes à réaliser			864 210,73	796 361,40	864 210,73	796 361,40
Totaux cumulés	21 683 581,54	24 944 380,74	4 211 927,04	3 675 407,29	25 895 508,58	28 619 788,03
Résultats définitifs	0,00	3 260 799,20	536 519,75	0,00	0,00	2 724 279,45



Compte administratif 2023 - budget urbanisme

Compte administratif ADS-Urbanisme

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Résultats reportés	290,80		0,00	9 795,66	290,80	9 795,66
Opérations de l'exercice	158 106,66	158 405,58	12 193,80	9 964,64	170 300,46	168 370,22
Totaux	158 397,46	158 405,58	12 193,80	19 760,30	170 591,26	178 165,88
Résultats de clôture	0,00	8,12	0,00	7 566,50	0,00	7 574,62
Restes à réaliser			6 500,00	0,00	6 500,00	0,00
Totaux cumulés	158 397,46	158 405,58	18 693,80	19 760,30	177 091,26	178 165,88
Résultats définitifs	0,00	8,12	0,00	1 066,50	0,00	1 074,62



Compte administratif 2023 - budget zone de la Croisette

Compte administratif Budget annexe ZA

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Résultats reportés		0,00	10 973,89	0,00	10 973,89	0,00
Opérations de l'exercice	12 079,38	30 090,00	84 767,20	75 112,91	96 846,58	105 202,91
Totaux	12 079,38	30 090,00	95 741,09	75 112,91	107 820,47	105 202,91
Résultats de clôture	0,00	18 010,62	20 628,18	0,00	2 617,56	0,00
Restes à réaliser	0,00		38 000,00	0,00	38 000,00	0,00
Totaux cumulés	12 079,38	30 090,00	133 741,09	75 112,91	145 820,47	105 202,91
Résultats définitifs	0,00	18 010,62	58 628,18	0,00	40 617,56	0,00



Présentation des budgets primitifs 2024

BUDGET GENERAL

Budget primitif 2024	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	5 063 480	5 063 480
FONCTIONNEMENT	24 750 000	24 750 000
TOTAUX	29 813 480	29 813 480

BUDGET ZONE D'ACTIVITE DE LA CROISSETTE

Budget primitif 2024	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	209 210.62	209 210.62
FONCTIONNEMENT	30 000	30 000
TOTAUX	239 210.62	239 210.62

BUDGET URBANISME -ADS

Budget primitif 2024	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	20 000	20 000
FONCTIONNEMENT	188 000	188 000
TOTAUX	208 000	208 000



Les principaux champs de compétence

Le développement du territoire via les domaines économiques, touristiques et environnementaux :

- Participation au programme de revitalisation des bourgs centre – Petites Villes de demain et définition d'une politique de l'habitat, mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal
- Mise en place d'un service de développement économique, aide à l'immobilier d'entreprise,
- co financement de la fibre optique, prêts aux PME, adhésion à l'Agence de développement économique départementale.
- Définition d'un schéma de développement touristique, déploiement de la marque du territoire – Vosges Secrètes, gestion du site du Saint Mont; aménagement du massif du Fossard, création d'un stade VTT.
- Définition d'une politique engagée dans le domaine de l'environnement (démarche Plan Climat Air Energie Territorial, protection des berges et des inondations, gestion d'espaces naturels sensibles et de sites Natura 2000, actions de sensibilisation à l'environnement).
- L'aménagement de l'espace.



Les principaux champs de compétence – suite

Le domaine culturel :

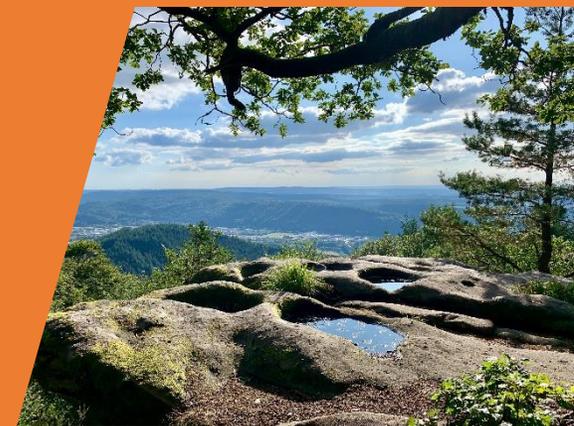
- Le réseau de lecture publique
- L'école de musique intercommunale
- L'éducation artistique et culturelle
- La mise en place d'une micro folie (musée numérique)

Le domaine social avec :

- La convention territoriale globale
- La petite enfance (crèches, relais assistants maternels)
- La politique de la ville
- Les attributions de logements sociaux

Autres champs d'intervention :

- Les piscines du Val-d'Ajol et de Plombières-les-Bains
- Les aires de camping-car
- Les aires de grand passage des gens du voyage



Les principaux investissements 2024

➤ Multiaccueil	570 000,00
➤ Bâtiment AITHEX	545 400,00
➤ Siège CCPVM	450 000,00
➤ Piscine du Val d'Ajol	400 000,00
➤ Stade VTT	340 310,00
➤ Médiathèque gros entretien	323 842,00
➤ Acquisitions	270 000,00
➤ Massif du Fossard	213 200,00
➤ Habitat	217 100,00
➤ Aide immobilier d'entreprise	200 000,00
➤ Divers (études, gros entretien...)	170 000,00
➤ PLUI et PLU	150 000,00
➤ Voirie diverse	100 000,00
➤ Tourisme (Demoiselle...)	50 000,00



Données concernant le personnel intercommunal

- 89,10 agents (équivalent temps plein)
- 73 % de personnel féminin
- Moyenne d'âge : 42 ans
- Masse salariale : 3 813 766 euros en 2023

